

Actualité

Nouveaux adhérents à la Charte des Services Publics Locaux

L'AMVB, Association des Maires Villes et Banlieues de France, la FNCCR, Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies, l'UNAF, Union Nationale des Associations Familiales, Agir pour le Transport public, le SPDE, Syndicat des Professionnels des Entreprises de Services d'Eau et d'assainissement, la FG3E, Fédération française des Entreprises Gestionnaires de Service aux Équipements, à l'Énergie à l'Environnement, et DEXIA-CLF sont les nouveaux adhérents à la Charte des Services Publics Locaux pour le semestre écoulé. Chaque Français est aujourd'hui desservi par plusieurs services publics dont l'autorité organisatrice ou l'opérateur adhérent à la Charte, les objectifs de celle-ci étant, rappelons-le, la qualité et la performance durables des services publics.

Nouveaux membres du Conseil d'administration

Yves-Thibault de Silguy, Ministre plénipotentiaire et Directeur Général de Suez, **Loïc Le Masne**, Président de la FNSEM et **Josy Moinet**, Président de la FNCCR, dans le Collège des Personnalités Qualifiées, **Denis Grand**, Président de Syncoparc et **Damien Verdier**, Président du Syndicat National de la Restauration Collective, représentant respectivement les secteurs du Stationnement et de la Restauration collective dans le Collège des Fondateurs.

→ **Christian Babusiaux** sera le Président du Groupe de travail « Harmonisation des conditions de concurrence entre modes de gestion », dont l'installation est prévue le 6 février 2003 par le Président **Martinand**.

→ **Alain Chosson**, Président de la CLCV, **Michel Lapeyre**, Directeur de la FNCCR et **Christian de Perthuis**, Directeur de la veille stratégique à la Caisse des Dépôts et Consignations, ont été nommés au Comité d'Orientation et d'Évaluation.

→ Le Groupe de travail « Valorisation des biens publics », présidé par **Dieudonné Mandelkern** et dont les rapporteurs sont **Laurent Deruy** et **Yves Gaudemet**, a commencé ses auditions le 11 septembre 2002.

→ Le groupe spécialisé « eau et assainissement » du Comité des indicateurs de performance a commencé ses travaux sous la présidence de **Jean-Louis Coppeaux** ; les rapporteurs sont **Dominique Lorrain** et **Laetitia Guérin-Schneider**.

Agenda du Président

29 août : Dans le cadre du Sommet Mondial du développement durable, Claude Martinand a présidé à Johannesburg un side-event sur le thème de la « Garantie d'accès aux services essentiels »

3 octobre : Conférence de presse de Claude Martinand présentant l'« Initiative française en faveur des PPP » à la Maison de l'Amérique Latine

29 octobre : Assises des Conseillers généraux à Strasbourg, participation de Claude Martinand à la Table ronde : « Action territoriale de proximité et qualité des services publics »

6 novembre : Intervention de Claude Martinand au Forum des PPP à Amsterdam

14 novembre 2002, 23 janvier et 27 mars 2003 : Réunions du Bureau de l'IGD

10 décembre : Intervention de Claude Martinand aux rencontres de la construction au Sénat

28 novembre et 10 avril 2003 : Conseils d'administration de l'IGD

5 mars 2003 : Colloque « X^{ème} anniversaire de la Loi Sapin », avec la participation de Michel Sapin

10 avril 2003 : Réunions du Collège des fondateurs et du Conseil d'administration.

Le message du Président

L'IGD, avec le soutien de ses membres et l'activité de ses représentants, est plus que jamais partie prenante du mouvement général d'amélioration de la performance de la gestion publique.

Notre action repose sur trois documents élaborés de manière concertée : la Charte des Services Publics Locaux, signée en janvier 2002, la Déclaration pour la Garantie d'Accès aux Services Essentiels, présentée à Johannesburg en août 2002 et enfin la proposition d'Initiative française en faveur des PPP lancée en octobre 2002.

Ces trois documents de référence ont ceci en commun de reposer sur la complémentarité et l'action concertée des acteurs du service public, sans confondre leurs rôles et en donnant à chacun toute sa place.

Or, depuis bientôt une dizaine d'années, la France prend du retard, que ce soit sur la performance de son économie, ou sur le niveau des investissements publics, freinant son développement et réduisant l'attractivité de son territoire par une offre de services insuffisante.

Que chacun à sa place, autorités publiques, usagers-citoyens, entreprises opératrices, assume pleinement ses responsabilités n'est pas suffisant si, au-delà des freins culturels, le cadre juridique et l'organisation administrative ne sont pas mis au service du progrès économique et social. Voilà le principal motif qui a animé l'IGD dans sa proposition d'Initiative française en faveur des PPP décrite ci-après et dans ses actions pour sa transformation en un « Programme d'action ».

Dans le prolongement du discours de politique générale du Premier Ministre, des vœux du Président de la République et des réformes en cours – décentralisation, réforme de l'État –, le but n'est plus d'exhorter mais d'agir avec raison pour la mise au point d'un plan d'action, accompagné des explications nécessaires pour entraîner l'adhésion des élus, des fonctionnaires et des citoyens.

Voici notre horizon en France ; au niveau international, notre action pour la promotion de la « Garantie d'Accès aux Services Essentiels » requiert volonté et moyens à la hauteur de l'ambition d'expérimenter et de faire connaître dans chaque continent l'apport de cette approche. Nous souhaitons que la France soutienne officiellement ce projet exceptionnel par une contribution financière qui donnerait le signal de départ de la promotion de ce projet.

Mes vœux pour 2003 iront enfin à tous ceux qui, de près ou de loin, soutiennent ou reconnaissent l'intérêt de notre action.

Claude Martinand

INSTITUT DE LA GESTION DELEGUEE

Pour une « **Initiative en faveur des Partenariats Public-Privé (PPP)** »

Au cours de l'automne 2002, Claude Martinand a présenté la proposition d' « Initiative française en faveur des PPP » lancée par l'IGD en octobre aux Conseillers de la Présidence, au cabinet du Premier Ministre et aux ministres concernés. Les objectifs poursuivis et le programme d'action proposé sont résumés ci-après. La mise en œuvre de ce programme permettrait d'engager la réalisation d'équipements urgents et leur mise en service dans des délais raccourcis. Il vise en effet à éliminer les principaux freins juridiques ou administratifs à l'association des entreprises, au développement de la performance et de l'attractivité des territoires, au travers de l'offre de services d'intérêt général.

	Objectifs	Principales propositions
①	Compléter la boîte à outils contractuelle du PPP, y intégrer les possibilités offertes par l'ingénierie financière. Reconnaître et protéger l'apport intellectuel des entreprises.	Créer un nouveau contrat cadre de longue durée permettant la conception, la construction, la maintenance et le financement d'équipements ou de services ; Permettre les offres spontanées et rémunérer les auteurs des propositions jugées intéressantes.
②	Adapter les règles de la domanialité pour faciliter le montage des projets et la valorisation des actifs publics.	Limiter le domaine public aux seuls biens nécessitant des aménagements spécifiques substantiels et faciliter les reclassements qui en découlent.
③	Améliorer la qualité des services publics et abaisser le coût des activités hors du « cœur de métier », partie régalienne du service public.	Harmoniser les conditions de compétition entre les modes de gestion et développer la transparence des choix publics.
④	Organiser une information objective et apporter une assistance au montage des projets de PPP.	Créer une structure interministérielle , dédiée au développement du PPP et élaborer un « Code de conduite » réunissant les conditions pour des projets durables ; Codifier les textes applicables au PPP et contribuer à l'adoption d'une directive européenne spécifique.

Retrouvez **LA LETTRE** sur le Site internet de l'IGD : www.fondation-igd.org

<p>Publications et rapports</p> <p>« La gestion de l'eau » - Actes de la Conférence internationale de Bonn sur l'eau douce (décembre 2001)</p> <p>Contribution de l'IGD au « non paper » du Gouvernement Français sur les services d'intérêt économique général (SIEG)</p> <p>Synthèse sur les « Task Force » dédiées au PPP en Europe</p> <p>Articles de Claude Martinand :</p> <p>septembre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - "Le développement durable a besoin de l'expérience française" - La Tribune <p>octobre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - "La France pour des partenariats public-privé" - Les Echos - "L'Institut de la Gestion Déléguée veut relancer les partenariats public-privé" - Le Moniteur - France : L'Institut de la Gestion Déléguée veut relancer les partenariats public-privé (PPP) - Bulletin européen du Moniteur - "L'Institut de la Gestion Déléguée veut développer les partenariats public-privé" - La Gazette des Communes <p>Interventions et colloques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Séminaires « gestion déléguée – partenariat public-privé » en Colombie, Équateur et Pérou du 30 juin au 11 juillet 2002, avec la participation de Philippe Cossalter. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre de Pierre Van de Vyver et Carlos Herrera, ancien ministre péruvien, sur les modes de gestion des réseaux énergétiques, le 1^{er} septembre 2002 - Intervention de Pierre Van de Vyver aux Tables rondes sur « Le devenir des services publics locaux » organisées par la Gazette des Communes dans le cadre des « Rencontres territoriales » de Dijon, Bordeaux et Strasbourg, les 3 juillet, 18 septembre et 3 décembre 2002 - Intervention de Pierre Van de Vyver à l'atelier « sécuriser les ressources financières à moyen terme » dans le cadre des 7^{èmes} assises de la fonction financière AFIGESE à Montpellier, le 26 septembre 2002 - Intervention de Gilles Le Chatelier au colloque « La délégation de gestion des sites funéraires : le point de vue de la Gestion déléguée », organisé par l'Institut Français de Formation des Professions du Funéraire, le 8 octobre 2002 - Présentation de la « Déclaration d'accès aux services essentiels » au Forum Caribéen de l'Environnement à Sainte-Lucie par Jean-François Auby, membre du COE, les 7 et 11 octobre 2002 - Intervention de Pierre Van de Vyver « grand témoin » au 62^{ème} Congrès national des Directeurs Généraux et Directeurs Généraux adjoints des collectivités territoriales, le 11 octobre 2002 - Présentation, le 18 octobre 2002, de l'IGD et du PPP aux stagiaires du cycle étranger de l'ENA par Gilles Le Chatelier.
---	--